

#### RÉSUMÉ

Comme partout en France, la transition énergétique est un enjeu important pour le Pays du Val d'Adour (PVA) et la rénovation des logements est une priorité régulièrement réaffirmée comme encore récemment lors de la convention citoyenne pour le climat et du plan de relance post COVID du gouvernement français. C'est pourquoi, depuis plusieurs années, **l'Écocentre Pierre et Terre** accompagne des ménages pour la rénovation énergétique de leur logement et qu'**en tant que centre social il lutte contre la précarité énergétique**. Le présent document a pour objectifs d'établir un état des lieux, d'identifier les actions réalisées, les freins rencontrés et les perspectives possibles en la matière.

#### Un territoire rural où la population a peu de ressources

Le PVA est réparti sur deux départements, il a une démographie stable mais avec de plus en plus de ménages de petite taille et dominé par la tranche d'âge des 45-59 ans. **75 % des ménages sont propriétaires de leur logement**. Leurs revenus sont faibles et ils **sont souvent éligibles aux aides pour la rénovation énergétique**. A noter aussi un taux important d'habitat indigne.



*Territoire rural avec ménages aux ressources modestes*

#### Un parc de logements globalement ancien et énergivore

La majeure partie des logements datent d'avant 1949 (40 %) ou des années 1950-1990 (40 %) alors que la construction neuve récente reste minoritaire (20 %). Dans le premier cas, c'est **un bâti ancien qui a souvent été victime de malfaçons lors des rénovations**, provoquant ainsi des problèmes d'humidité, et parfois de structure. Dans le deuxième cas, ces villas sont peu performantes et difficiles à rénover. Dans le troisième cas, la réglementation thermique a permis d'obtenir des logements plus performants. De façon générale, les logements sont très dépendants du chauffage essentiellement basé sur des énergies produites en dehors du territoire alors que le potentiel local en bois énergie est sous valorisé.

#### De nombreux dispositifs peu lisibles et pratiquement sans éco-conditionnalité

Près de **15 différents dispositifs d'aides**, portés par l'État, les collectivités locales ou autres, ont été identifiés. Ce nombre important n'aide pas à la compréhension par les ménages et au contraire apparaît plutôt confus et/ou impossible pour des ménages modestes. **Aucune approche ne semble prendre en compte les spécificités techniques du bâti ancien**. De plus, bien que l'objectif soit la transition énergétique et environnementale, **les critères d'éco-conditionnalité sont peu appliqués**. Enfin, le manque de suivi des travaux réalisés conduit finalement à des performances peu élevées. Ce qui est contestable puisque ce sont souvent des opérations lourdes, engendrant un reste à charge élevé pour les ménages. Il semblerait que **le système actuel favorise le travail des entreprises plus que le confort des habitants**.

#### Les qualifications requises pour la réalisation des travaux financés par les aides limitent le nombre d'entreprises opérationnelles

Malgré un avenir prometteur dans le secteur du bâtiment, il y a peu d'entreprises sur le territoire même si les auto-entrepreneurs compensent quelque peu ce déficit. Il est difficile d'obtenir plusieurs devis à comparer d'autant plus que très peu d'entreprises possèdent la qualification RGE

nécessaire pour bénéficier des aides. Concernant les techniques d'éco-habitat, elles sont connues mais peu pratiquées et les matériaux écologiques sont peu représentés dans les magasins de matériaux qui vendent essentiellement des **matériaux industriels**. Ces mêmes matériaux qui sont promus par des offres commerciales intrusives comme l'isolation à 1€ basée sur une approche « marketing » plutôt que qualitative, sans recensement précis ni suivi.

### Le PVA à l'initiative de nombreuses actions pour l'amélioration des bâtiments

De **nombreuses structures d'accompagnement et de conseils ont été identifiées** sur le territoire : les Espaces Infos Énergie et les Conseils d'Architectures d'Urbanisme et d'Environnement des départements du Gers et des Hautes-Pyrénées, les bureaux d'étude Altaïr et Soliha, les associations Un toit pour Revivre et l'Écocentre Pierre et Terre. Chacune de ces entités fonctionne de façon différente, alliant conseils et visites à domicile dans certains cas. Les bureaux d'étude portent les OPAH et les PIG des différentes communautés de communes. Leurs objectifs sont systématiquement atteints, ce qui montre que **les besoins sont réels**. Pour sa part l'Écocentre Pierre et Terre allie préconisations de travaux et qualité environnementale des matériaux et le conseil départemental du Gers conditionne l'accès aux aides et au reste à charge pour les familles modestes par l'emploi de matériaux biosourcés.



*Emploi de matériaux biosourcés : isolation des combles en ouate de cellulose*

### Une couverture annuelle des besoins qui atteint 73 % de l'objectif fixé par la loi de transition

En rapportant les objectifs nationaux au niveau local, il faudrait rénover chaque année 286 logements du PVA dont 50 % pour des ménages à revenus modestes. Les données collectées permettent d'estimer un total de 210 logements rénovés par an, ce qui correspond à une couverture de 73 % dont plus de la moitié pour des ménages modestes. Ces chiffres sont encourageants mais démontrent la **difficulté du passage à l'acte** car 420 familles prennent contact avec des techniciens et seulement la moitié engage réellement des travaux. Ce taux relativement bas peut être dû aussi à un **manque de coordination entre les acteurs** présents.

Sur le territoire  
**Objectif**  
286 logements/an rénovés  
**Résultat**  
210 logements  
Soit 73 %

### Perspectives possibles

L'état des lieux présenté ici demande à être affiné via des échanges avec les autres acteurs du secteur. Toutefois il permet déjà de lister **8 propositions d'actions** qui visent à améliorer les démarches en faveur de la rénovation énergétique des logements. Ces propositions sont articulées autour de 3 grands domaines :

#### - Renforcer le partenariat entre les acteurs du secteur

Élaborer un réseau interactif entre acteurs et des **outils communs** comme une charte « des bonnes pratiques ». Afin de proposer des solutions cohérentes et adaptées, le travail en réseau et la mutualisation des dossiers doivent être encouragés. Pour cela, des forums et des équipes-pluridisciplinaires peuvent être envisagés.



*Travail en réseau*

**- Développer un plaidoyer pour l'éco-conditionnalité des aides, les approches spécifiques au bâti ancien et les scénarii simplifiés sans reste à charge**

Cette charte pourrait être utilisée comme élément de communication. Elle présenterait des **recommandations spécifiques** pour le bâti ancien et favoriserait des « **petits** » **scénarios** comprenant des travaux simples et efficaces. Dans certains cas ces travaux peuvent être réalisés par les habitants eux-mêmes via le développement de l'auto-réhabilitation accompagnée qui permettent de plus la réappropriation des logements par leurs occupants.



*Chantier « pilote », en Auto-Réhabilitation Accompagnée*

**- Améliorer l'approche opérationnelle de l'Écocentre Pierre et Terre**

En tant que centre social, l'**Écocentre Pierre et Terre propose d'animer le réseau des centres sociaux du Gers sur la lutte contre la précarité énergétique** pour accroître le nombre de logements précaires rénovés. Par ailleurs, il serait intéressant de développer une approche « village » en **partenariat avec les mairies volontaires** qui inclurait un inventaire des performances des logements de la commune, **en lien avec les travailleurs sociaux**. Pour les chantiers qui en découleraient, l'idée serait de sensibiliser et former les professionnels du bâtiment locaux et ainsi promouvoir certaines recommandations.



*Appliquer la démarche sur des villages partenaires*